

RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Chers parents, chers élèves,

Cette année sportive aura permis à chacun de nos élèves de s'épanouir et de grandir. Nous ne nous arrêterons pas là puisque celle qui va venir, nous réservera encore de bons moments, avec son lot de changements. Voici, en attendant, les informations pour la rentrée de septembre :

➤ RENTREE DES CLASSES :

Lundi 2 septembre 2024

Matin uniquement : - Cycle 2 (CP-CE1-CE2) : 8h30 à 12h
- PS maternelle : 10h à 12h

Attention ! Les élèves de PS et cycle 2 n'auront pas classe l'après-midi (pas de cantine).

Après-midi : - MS et GS maternelle : 13h45 à 16h30
- Cycle 3 (3 classes de CM1/CM2) : 14h à 16h30

Mardi 3 septembre 2024

Toutes les classes reprendront normalement le mardi 3 septembre à 8h30 : **la cantine et l'étude** débiteront ce jour-là également.

L'APEL sera présente à l'accueil des diverses rentrées des classes pour un café et des présentations.

➤ REUNIONS DE CLASSES :

- ✓ Cycle 1 (maternelle) : mardi 10 septembre à 17h
- ✓ Cycle 2 (CP-CE1-CE2) : vendredi 13 septembre à 17h
- ✓ Cycle 3 (CM1 et CM2) : jeudi 19 septembre à 17h

Les réunions des cycles 1, 2 et 3 débiteront par une information générale.

Nous accueillerons 1 seul parent par élève (**sans les élèves**) : merci de prendre vos dispositions.

➤ INFORMATIONS GENERALES :

- ✓ Une permanence du secrétariat est assurée tous les matins de 10h à 12h, du lundi au vendredi. En dehors de ces heures, les parents peuvent s'adresser à l'Accueil du Collège ou envoyer un mail à ecole@iala-lacoste.com
- ✓ Des **activités sur temps méridien** seront proposées aux élèves de l'école : échecs, théâtre, anglais, un atelier « bien-être à l'école » et, cette année, un atelier chorale.

Vous recevrez un mail informatif la semaine avant la rentrée à ce propos. Une rencontre avec les animateurs se fera vendredi 6 septembre à 16h45 dans la cour de l'école.

LE JOUR DE LA RENTRÉE

Chaque enfant devra donner à sa maîtresse :

- le chèque de caution des livres d'un montant de 50€ sauf pour la maternelle (à l'ordre de l'AEP-OGEC Viala Lacoste)
- l'attestation d'assurance scolaire 2024-2025
- pour les nouveaux élèves, le livret scolaire et le certificat de radiation (si cela n'a pas été fait).

FOURNITURES DE RENTRÉE SCOLAIRE et SORTIES PÉDAGOGIQUES LOCALES

Les enseignantes se sont chargées de faire la commande des fournitures scolaires de vos enfants. En passant par nos fournisseurs, nous bénéficions de tarifs préférentiels, qui vous feront faire des économies d'argent et de temps.

Dans la contribution annuelle, un montant de **70 € par enfant** est attribué à ces dépenses. **Inutile de le régler à la rentrée, celui-ci apparaîtra sur la facture que vous recevrez fin septembre (il est mentionné dans le détail de la contribution familiale => cf. contrat de scolarisation 2024-2025 du dossier de réinscription numérique).**

Cette somme correspond :

- à l'achat du matériel scolaire de votre enfant
- à l'approvisionnement de petites sorties telles que cinéma, théâtre et ce pour toute l'année scolaire, ainsi que la participation à des petits projets.

Une liste de fournitures reste néanmoins à votre charge.

Les fichiers « consommables » (dans certaines classes) seront à régler à la rentrée par CB, via votre compte Ecole Directe.

Tout le matériel demandé ainsi que les vêtements de votre enfant sont à marquer à son nom.

LIVRES SCOLAIRES

Un chèque de caution de 50 euros (sauf pour les maternelles), à l'ordre de l'A.E.P./OGEC Viala-Lacoste, sera apporté **le jour de la rentrée**. Ce chèque vous sera rendu en fin d'année, si les manuels scolaires et les livres de bibliothèque prêtés aux enfants ne sont pas détériorés durant l'année scolaire.

Un système de pénalités dont nous déterminerons le montant, pourra être appliqué en fonction de la détérioration du livre.

PARTICIPATION FINANCIÈRE ANNUELLE ET DE DEMI-PENSION

Les parents qui, en raison de difficultés, souhaiteraient une réduction de la contribution annuelle doivent retirer auprès du secrétariat une notice qui indiquera les éléments nécessaires à la constitution d'un dossier à rendre avant le 30 septembre pour examen par la Commission Sociale de l'OGEC.

- **Demi-pension**

Le service restauration fonctionne avec un système de cartes magnétiques. Si vous ne possédez pas déjà une carte, elle vous sera établie dès son achat auprès de l'accueil au collège (**lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h - 17h30 - mercredi : 8h - 12h**). Elle sera transmise au secrétariat de l'école.

Vous devez ensuite créditer les cartes de façon régulière, par CB via votre compte Ecole Directe.

- **Étude**

Une étude surveillée est assurée tous les soirs de 17h à 18h (**pas de sortie possible avant 18h**). Le compte étude de votre enfant est à créditer par CB via votre compte Ecole Directe.

- **Contribution volontaire**

Montant annuel fixé par les familles et réparti selon le mode de paiement choisi.

« KT ECOLE »

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 peuvent s'inscrire au catéchisme à l'école : séances (au choix) lundi ou jeudi soir de 16h45 à 18h tous les 15 jours. Un mail sera envoyé à la rentrée.

Les parents qui souhaitent participer à l'animation avec notre équipe actuelle peuvent se faire connaître : ils seront les bienvenus.

INFORMATIONS APEL

Vous trouverez en pièce jointe le courrier de rentrée de l'APEL.

ABONNEMENT Bayard Presse

Précisions en pièce jointe : « Réabonnement Bayard »

Le secrétariat ouvre à partir du lundi 26 août 2024.

Je vous souhaite de belles vacances, du repos et de bien profiter des vôtres ... A bientôt !

Delphine DEGUILLEN, Cheffe d'établissement de l'école VIALA-LACOSTE